



N° 095-c /MAEC/DC/DAC/CT-3CDP

Cotonou, le 15 MARS 2023

COMMUNIQUE RADIODIFFUSE ET TELEVISE

-0-0-0-00-0-0-0-

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Président du Comité d'Orientation et de Supervision pour l'organisation du Hadj, porte à la connaissance de toute la Communauté musulmane du Bénin que le Hadj, édition 2023, est officiellement lancé en République du Bénin, à compter du 15 mars 2023.

Les frais de participation, par pèlerin, s'élève à **trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA**. Ce montant couvre principalement les frais de transport par avion, le transport interurbain, l'hébergement, la restauration, le visa, l'assurance ainsi que les différentes taxes en vigueur en Arabie Saoudite.

Le Ministre invite par conséquent tous les fidèles musulmans désireux d'accomplir ce cinquième pilier de l'Islam, à se rapprocher des vingt-sept (27) sociétés agréées par le Gouvernement, dont la liste est accessible sur le site web du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, via le lien <https://diplomatie.gouv.bj/societes-agrees-hadj/>, en vue d'accomplir les formalités y afférentes.

La date de clôture des inscriptions sur la plateforme informatique est fixée au **18 mai 2023**.

Les sociétés agréées désireuses de souscrire aux services personnalisés sont priées de se rapprocher de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), au plus tard le **15 mai 2023**.

Le Ministre des Affaires étrangères
et de la Coopération



Aurélien A. AGBENONCI

